



COMMUNIQUÉ

6 mai 2018

Solidarité avec les étudiants interpellés

Les faits

Ce jeudi 3 mai, six étudiants mobilisés contre la loi ORE ont été interpellés à la suite de la charge policière inadmissible qui a eu lieu sur le CLSH-Nancy. Ils ont été placés en garde à vue jusqu'à samedi matin et ont été présentés devant le procureur. Tous sont poursuivis, trois pour violences, trois pour dégradation en réunion avec préjudice sur des biens de l'université de Lorraine. Selon les cas, ils comparaitront devant le tribunal entre le 13 août et le 14 septembre 2018.

Vendredi 4 mai après-midi, un doctorant de sociologie a été interpellé à son domicile pour complicité de dégradation. Après une nuit en garde à vue, il a été libéré samedi matin, sans charges retenues contre lui.

Qui veut-on « punir » ?

Nous dénonçons ces interpellations qui signent la volonté de « punir » le mouvement contre la loi ORE et Parcoursup. Elles sont le résultat d'une présidence de l'UL qui s'est montrée totalement sourde à la contestation de la loi ORE par les étudiants comme par les personnels, avant de substituer la répression au dialogue.

Ce n'est pas la première fois qu'une telle situation a lieu à l'université en Lorraine. Jamais, même lors de mouvements bien plus durs en 2007 et 2009, cela n'a donné lieu à une telle répression, qui plus est avec une intervention violente des forces de l'ordre à l'intérieur d'un campus. Nous ne pouvons pas accepter ces mesures d'intimidations et il faudra que les autorités universitaires disent ce qu'est leur part de responsabilité.

Nous demandons :

- que les dispositifs de contrôle policiers ou par des vigiles mis en place à Nancy et à Metz soient levés dès lundi matin ;
- que le président retire les plaintes qu'il a portées contre les étudiants mobilisés ;
- que les instances, dont le Sénat académique, soient enfin saisies et que le président s'explique sur les raisons qui lui ont fait notamment fermer des services tels que la BU et le SUAPS, couper le réseau Wifi, mettre en place un dispositif policier, barricader des salles, dont le local libertaire qui était hors du mouvement et qui a très précisément été à l'origine des interpellations mentionnées.

Nous sommes solidaires des jeunes interpellés et réitérons notre appel à faire grève, et ce dès lundi, pour continuer à lutter contre la loi ORE et dénoncer la politique autoritaire et répressive du président de l'UL.

CGT FERC SUP (section Lorraine), SNESUP-FSU, SNASUB-FSU, SNPRES-FO, SUD-ÉDUCATION LORRAINE

Liens vers les préavis de grève

FERC-SUP CGT : <http://cgt.fercsup.net/spip.php?article4036>

SNESUP-FSU : <http://www.snesup.fr/article/agenda-des-mobilisations>

SUD-ÉDUCATION : <http://www.sudeducation.org/Preavis-de-greve-generaliste-du-09.html>